

LA LETTRE AUX ADHÉRENTS ASSECO-CFDT OC PYRÉMÉD



Pourquoi un Pacte du Pouvoir de Vivre ?

Le constat est unanime, continuer à générer autant d'inégalités est destructeur tant pour l'homme que pour la planète qui l'héberge... Ce n'est certainement pas nouveau, mais l'ampleur des dégâts n'a d'égal que l'impérative urgence pour réagir. Pour passer du constat à l'action, 19 organisations, dont la CFDT (rejointes depuis par 31 autres), s'engagent dans un pacte fait de 66 propositions déclinées dans le lien suivant : <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr>. L'ASSECO-CFDT OC PYREMÉD s'inscrit pleinement dans ce pacte qui recoupe un grand nombre de nos préoccupations. Rassurez-vous, il n'est pas question pour nous de prendre à bras le corps les 66 propositions formulées dans ce pacte ! Le bureau de l'ASSECO Occitanie Pyreméd a fait le choix d'en retenir plusieurs d'entre elles que nous traiterons dans nos antennes de proximité ainsi que dans nos 3 groupes de travail régionaux déjà mis en route :

- * Logement et rénovation énergétique
- * Alimentation, Santé, Sécurité, Déchets
- * Transports et Mobilités

Ces groupes de travail déclineront ensuite leur réflexion en actions concrètes pour les consommateurs avec nos antennes de proximité pour des plaidoyers et/ou actions réalisables avec des structures locales des signataires : actions pour lesquelles chacune et chacun d'entre nous pourra s'impliquer en fonction de ses connaissances ou compétences, pour se former et/ou pour transmettre.

Pour l'heure nous vous invitons (si ce n'était déjà fait) à prendre connaissance des 66 propositions de ce pacte, (et des 8 mesures d'urgence qui ont été priorisées le 17 juin par les signataires), à vous familiariser avec, à vous les approprier, pour être au plus vite acteur des changements qui s'imposent pour un futur...pas forcément meilleur...mais surtout pour un futur durable...

Merci de votre engagement sur ce nouveau et nécessaire chantier, et bon courage !

La présidente : Marie De Almeida



Flashes infos des antennes ASSECO CFDT de proximité

Toutes les coordonnées des permanences de nos antennes sont sur : <http://asseco.cfdt.langrouis.free.fr/contacts/coordonnees/permanences>

● ASSECO-CFDT de Haute Garonne et Ariège :

-L'antenne de l'ASSECO-CFDT 31-09 tient ses permanences de proximité à Toulouse : asseco-cfdt-31@orange.fr

Tel : 05 61 44 05 18 et St Gaudens : Tel : 05 61 89 69 98

asseco.comminges31@orange.fr

-Elle a intensifié son action au sein du Collectif de l'éthique sur l'étiquette avec la participation active de son président aux réunions et aux différentes actions. Une campagne de mobilisation « Des droits pour les peuples, des règles pour les multinationales » a été lancée du 12 au 19 octobre intitulée « Stop impunité » avec manifestation à Toulouse pour les 1 an de Primark le 18 octobre 2019 et la prochaine le 9 novembre 2019. Une pétition <https://stop-impunité.fr/Signez-maintenant> -avec pour objectif: atteindre le million de signatures en décembre 2019.

Vous pouvez vous informer sur le site www.ethique-sur-etiquette.org- et rejoindre le collectif local ESE de Toulouse .Contactez-nous lors des permanences

-L'ASSECO-CFDT-31-09 est invitée à participer aux commissions d'attribution des logements de l'ESH Cité Jardins

-Elle a participé au Forum sur le financement des associations.

-Elle a également réalisé en lien avec le CTRC M.P. 2 vidéos

Instant conso sur FR3 sur « Retards vols aériens : vos droits »

et « Diagnostics énergétiques dans les logements » visibles sur le site INC : <https://www.inc-conso.fr/content/instant-conso>

-Elle sera au stand associations de consommateurs au salon

REGAL/Alimentation/parc expo Toulouse du 13 au 16 12 2019 -

L'AG ASSECO-CFDT-31-09 a été tenue le 28 mai 2



● Antenne ASSECO CFDT du Tarn :

-Permanences de proximité : Albi et Castres : assecotarn@orange.fr Tel : 05 63 38 12 02

-Actions et publications locales : Flyers et carte de visite ASSECO, Enquête sur les attentes des adhérents, Articles ASSECO pour le bulletin de l'UD CFDT 81, Contributions sur l'alimentation

-Représentations : à la demande : OPH Tarn Habitat

-Affiliations : CTRC MP et ADIL en projet

-Réunions : AG annuelle et réunions de travail à la demande

-Formations récentes : Litiges Conso et Logement

● Antenne ASSECO CFDT du Gard :

-Permanences de proximité : Alès, Bagnols et Nîmes assecocfdtdugard@orange.fr Tel : 04 66 67 58 23

-Publications : Affichette et Dépliant de présentation ASSECO CFDT du Gard

-Publication mensuelle : « Les Echos de l'ASSECO 30 » à destination des adhérents du Gard.

-Page Facebook ASSECO du Gard

Actions et dossiers d'études : Droits des locataires, Droit bancaire, Contrats de télésurveillance et télé assistance, Problématiques des transports domicile travail, Efficacité énergétique des logements, Arnaques, Ethique sur l'étiquette...

-Affiliations : CTRC LR et ADIL 30 Représentations : La Poste, Réunions mensuelles de l'équipe départementale et rencontres à la demande

Formations récentes : La prescription en matière civile, Litiges Conso et Logement

● Antenne ASSECO CFDT de l'Aude :

-Permanences / RDV à Castelnaudary assecocfdt.aude@gmail.com Tel : 06-17-57-85-36 Depuis le 13 septembre 2019, ouverture d'une permanence à COURSAN assecocfdt.coursan@gmail.com tous les vendredis matin de 8h30 à 11h30 Tel : 07.81.66.79.58

-Réseaux sociaux :

Vous pouvez retrouver toutes nos infos sur la page Facebook : assecocfdt de l'Aude

-Affiliations : CTRC, ADIL

-Prochaines représentations :

- AG représentative pour la création de l'ADIL de l'AUDE le 14-10-2019

- Forum du droit à la Halle aux Grains de Castelnaudary les 10 et 11 décembre 2019.

Formations récentes : Loi élan, médiation des litiges liés à la communication, illectronisme, la prescription en matière civile.

Réunions : AG annuelle tenue le 28 juin 2019, Réunions de bureau et réunions de travail à la demande

Divers : Recherche de bénévoles pour l'ouverture d'une permanence à Carcassonne

● Antenne ASSECO CFDT de l'Hérault :

-Actions et dossiers d'études : Implantations et urbanisme commercial, Problématiques des transports départementaux

-Affiliations : CTRC LR et ADIL 34

-Représentations départementales : CD Aménagement commercial; CC des Services publics locaux du Conseil départemental, CC Hérault énergies, CODERST (Risques scientifiques et technologiques), CDIAE (Insertion par l'Activité Economique)

● Antenne ASSECO CFDT de Montpellier-Lodève-Sète et Bassin de Thau :

-Permanences : Maison des syndicats de Montpellier : assecocfdtml@gmail.com Tel : 04 67 64 73 99

-Actions et publications locales : Foire aux associations, Urbanisme commercial, Interventions pour formations syndicales, Transports et déplacements, Efficacité énergétique des logements, Collectif local Ethique sur l'étiquette...

-Représentations : CC de Montpellier Méditerranée Métropole, Agence locale de l'énergie, La Poste, Orange, EDF, Engie...

-Réunions : Réunions de bureau et réunions de travail

-Formations récentes : Obligations et responsabilité de l'agent immobilier, Litiges Conso et Logement

● Antenne ASSECO CFDT des Pays du Grand Biterrois :

-Permanences sur Beziers : Résidence La Sarriette infotheque.assecocfdt@wanadoo.fr Tel : 04 67 11 28 96 Bourse du travail assecocfdt.biterrois@wanadoo.fr Tel : 04 67 49 02 09.

-Actions et publications locales : Dépliants Essentiels Conso, fiches info vie pratiques, Dossiers thématiques Conso, Alimentation (Classeur documentaire, Questionnaire Enquête,) Logement (Habitat indigne, Efficacité énergétique dans l'habitat, Relations locataire bailleur, Locataires HLM), Politique de la Ville, Transports et déplacements, Accompagnement de personnes en situation de surendettement, Gestion urbaine de proximité, Information des habitants et Rénovation urbaine

-Représentations : Conseil de Développement (CODEV) de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, CC des Services publics locaux de l'agglomération BM et de la Ville de Béziers, Concertations transports urbains, Conseil citoyen du quartier prioritaire Béziers Devèze, Journée des associations ...



-Réunions : AG annuelle tenue le 2 octobre 2019

-Formations récentes : Permis de louer, Modalités du service civique dans les assos, La prescription en matière civile, Obligations et responsabilité de l'agent immobilier, Litiges travaux rénovation Habitat, Alimentation durable pour tous, Litiges Conso et Logement

● Un triste été pour l'ASSECO-CFDT

Nous avons vu dans la période estivale partir des amis chers : -D'abord Emile Le BELLER ancien et 1^{er} président fondateur de l'ASSECO CFDT Nationale décédé le 20 juillet 2019. L'une des figures emblématique de notre mouvement !

-Puis plus proche de nous, c'est Sylvia RAFFEAU ancienne présidente ASSECO CFDT du Gard dont nous avons appris le décès le 16 août 2019 et Michel BANASTIER président ASSECO CFDT du Gard en titre au moment de son décès le 10 septembre 2019.

-Robert COSTE ancien président ASSECO CFDT du Gard et ancien président du CTRC LR est quant à lui décédé le 18 septembre 2019.

Nous pensées vont en premier lieu à leurs familles, et nous tenons ici à leur témoigner toute notre reconnaissance pour leur engagement au développement de l'ASSECO-CFDT





Infos Conso pratiques

● La téléconsultation de médecine : pour qui, pourquoi, comment ?

Si la pratique est encore marginale – 700 actes remboursés par semaine, selon les derniers chiffres de la Sécurité sociale (avril 2019), et des milliers pris en charge totalement par les mutuelles –, elle devrait se développer rapidement, d'autant que les mentalités évoluent vite.

Selon une étude de la Mutuelle des professionnels de la santé, 75 % des médecins estiment que la téléconsultation fera partie de leur quotidien en 2030.

Afin de pouvoir être remboursé d'une téléconsultation par la Sécurité sociale, le patient doit respecter le parcours de soins comme pour une consultation classique.

En d'autres termes, la téléconsultation doit être faite avec son médecin traitant ou avec un spécialiste.

Le patient doit être connu du médecin pour que ce dernier dispose des informations nécessaires à un suivi de qualité



Au moins une consultation physique (au cabinet, au domicile du patient ou dans un établissement sanitaire) doit avoir eu lieu avec ce médecin au cours des douze mois précédant la téléconsultation.

De plus, la consultation doit nécessairement se faire par vidéo pour être prise en charge par l'assurance-maladie.

Le conseil qu'un médecin peut donner à un patient par téléphone ne relève pas du champ de la téléconsultation remboursable.

Des exceptions existent selon les situations, mais la règle générale est claire.

La Sécurité sociale ne rembourse pas (pour l'instant) les consultations qui pourraient avoir lieu par l'intermédiaire de plateformes en ligne avec un médecin inconnu.

● La cybermalveillance : quels risques, et quelles précautions ?

Le site Cybermalveillance.gouv.fr vise à sensibiliser aux questions de sécurité du numérique, à partager les bonnes pratiques dans les usages personnels et, de manière vertueuse, à améliorer les usages dans le cadre professionnel.

Il traite des diverses problématiques et pratiques frauduleuses de la cyber malveillance: l'hameçonnage, les virus transmis par messagerie, la gestion des mots de passe, la sécurisation des appareils mobiles (téléphones et tablettes), la sécurité des usages personnels et professionnels.

Chaque thème est décliné en différents supports : vidéos, fiches pratiques et mémos, qui s'adressent à tous quel que soit le niveau de connaissance en sécurité du numérique.

Afin de contribuer à cette lutte l'ASSECO CFDT a résumé dans cette fiche INFO Vie pratique les principales recommandations préventives de ce site officiel recommandé par l'INC (Institut National de la Consommation)

● La lutte contre les passoires thermiques et la rénovation énergétique des logements

Quelles aides possibles et quels points de vigilance pour réussir des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?

Isoler ses combles, changer de chaudière pour 1€, cela semble trop beau pour être vrai ! Et pourtant c'est possible, moyennant quelques précautions, car ces offres sont parfois trompeuses et les travaux peuvent être réalisés trop vite et dans de mauvaises conditions techniques.

Néanmoins, les travaux d'amélioration énergétique sont essentiels dans un logement

Que vous soyez locataire ou propriétaire vous pouvez contacter les Points INFOS ENERGIE pour bénéficier de conseils neutres et gratuits dans les espaces conseils FAIRE :

<https://www.faire.fr/trouver-un-conseiller>

FAIRE pour Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique.

Mieux vaut s'informer avant de s'engager !

Pour ces différents sujets des fiches Info vie pratique ASSECO CFDT vous attendent dans vos antennes de proximité »



Infos Actions de l'ASSECO avec ses partenaires

● La lutte contre l'illectronisme

L'illectronisme, c'est le terme retenu pour nommer l'illectronisme numérique; c'est à dire la difficulté à utiliser internet dans la vie de tous les jours.

Le phénomène n'est pas du tout anecdotique : il concerne un quart des Français. Il semblerait que près d'un tiers renonce à se connecter du fait de cette incapacité à utiliser internet et les outils numériques.

Les CTRC ont donc élaboré un questionnaire traitant justement de ce sujet, relayé par ASSECO et qui a vocation à être utilisé par nos adhérents.

Une fois complétés et retournés à votre association les questionnaires seront centralisés et une analyse de la situation en France pourra être ainsi établie.

Dans la continuité de ce questionnaire, un Mémo de prévention sur l'illectronisme a été élaboré, avec le concours du réseau des CTRC.

L'objectif est d'alerter et conseiller les publics éloignés du numérique de manière à ce qu'ils puissent effectuer leurs démarches administratives ou leurs achats sur le Web sans omettre la sécurité.



Le questionnaire et le Mémo sont aussi disponibles dans les antennes de proximité ASSECO CFDT

● Une Pétition européenne pour rendre obligatoire le Nutri-Score au sein de l'Union

Si le Nutri-Score est aujourd'hui le système retenu par plusieurs Etats membres (France, Belgique, Espagne, etc.), il n'en reste pas moins, facultatif seulement (réglementation européenne oblige), et peine à se développer dans les rayons.

Les 7 associations à l'origine de l'initiative citoyenne entendent donc presser la Commission de le rendre obligatoire.

Un million de signatures sont nécessaires pour que la Commission réponde.

Alors, pour savoir ce que nous mangeons, protéger notre santé, et inciter les industries à améliorer la composition de leurs produits, ensemble, exigeons de la Commission de rendre le Nutri-Score obligatoire.



SIGNEZ et FAITES SIGNER cette pétition
sur : <https://eci.ec.europa.eu/009/public/#/initiative>
(Avec votre Numéro de passeport ou de Carte nationale d'identité)

● Une Pétition pour une ligne nouvelle Montpellier-Perpignan adaptée aux trains de marchandises

Ne laissons pas enterrer le développement du FRET ferroviaire entre l'Espagne et le reste de l'Europe !

Appel de Marie De ALMEIDA

Présidente de l'ASSECO-CFDT OC PYRÉMÉD :

« Face à l'urgence climatique et écologique, la réalisation de la Ligne ferroviaire Nouvelle Montpellier Perpignan doit être engagée au plus tôt à condition :

- qu'elle soit mixte (fret voyageurs) de bout en bout afin de permettre un report massif du transport marchandises de la route au rail pouvant équivaloir à 6 000 poids lourds par jour

- qu'elle comporte un tunnel sous les Basses Corbières, évitant aux convois de fret le passage par la ligne submersible des étangs ainsi qu'une deuxième profonde saignée en surface dans ce remarquable patrimoine naturel

- qu'elle soit raccordée avec la ligne classique actuelle à l'est de Béziers (ce qui est maintenant prévu) et au sud de Narbonne pour garantir les dessertes de ces 2 gares centres transformées en vrais pôles d'échanges multimodaux

- qu'elle soit cofinancée par des investissements socialement responsables sur l'épargne régionale placée notamment en assurance-vie. **Mobilisons-nous pour obtenir le respect de ces conditions !** »

SIGNEZ et FAITES SIGNER cette pétition
sur le site de France Nature Environnement LR :
<https://fne-languedoc-roussillon.fr/2019/09/>

Infos Actions de l'ASSECO

● Le Pacte Régional pour une alimentation durable :

Un courrier ASSECO-CFDT à Carole DELGA

Dans le cadre du Pacte Régional pour une alimentation durable en Occitanie, l'ASSECO CFDT OCPYREMÉD a souhaité envoyer un courrier à Mme Carole DELGA Présidente de la Région pour demander que notre association de consommateurs puisse siéger au comité de suivi mis en place. Dans ce courrier, nous avons particulièrement insisté sur les nombreuses actions que nous avons menées sur ce sujet, notamment :

l'enquête régionale « Quelle alimentation voulons-nous » adressée à nos adhérents au 2^{ème} trimestre 2017,

la mise en route d'un groupe de travail régional ASSECO en juin 2018 avec un plan d'actions pour l'alimentation

le dépôt de 10 propositions dans le cadre du grand débat national en mars 2019,

l'appel à signer la pétition pour rendre obligatoire le «Nutriscore»

ainsi qu'une large édition et diffusion de fiches Infos vie pratique sur l'alimentation (étiquetage, labels, sécurité alimentaire, nutrition...) et fiche action sur le gaspillage alimentaire.

Nous avons également rappelé dans ce courrier l'importance grandissante que les consommateurs accordent à ce sujet en matière de santé et d'environnement, et de ce fait l'utilité de la présence d'associations de consommateurs comme la nôtre, pour apporter notre expertise et enrichir les débats au sein de ce comité de suivi.

Nous vous tiendrons bien sûr informés de la réponse qui sera apportée à notre demande.

● Absence de délai de rétractation dans les foires et salons :

Un courrier ASSECO-CFDT aux parlementaires de la région

Dans ce courrier notre association se fait l'écho de nombreux consommateurs piégés dans les salons, foires et expositions qui, pensant avoir signé une simple demande de renseignements, s'aperçoivent à leur retour au domicile qu'ils sont en fait engagés dans un contrat relevant du code de la consommation (Exemple : achat et installation de matériels pour des énergies renouvelables très onéreux), à un prix parfois au-dessus de ceux habituellement pratiqués dans le commerce, et ce sans possibilité de rétractation.

Une étude réalisée en 2018 par l'INC (Institut National de la Consommation), et rendue publique en mai 2019, a confirmé ce type de problématique (Cf. article paru dans la revue « 60 millions de consommateurs »)

C'est pourquoi nous avons alerté les parlementaires pour qu'ils interviennent et fassent évoluer la loi en faveur des consommateurs pour aligner les droits de rétractation dans un délai imparti pour les achats effectués dans les foires des foires et salon sur la législation en vigueur pour les ventes à domiciles et la vente à distance, soit 14 jours.

Les antennes de proximités ASSECO sont aussi mobilisées pour appuyer cette demande auprès de leurs députés et sénateurs



Union Régionale des Associations Etudes et Consommation CFDT d'Occitanie PyrénéesMéditerranée

Association de consommateurs agréée : arrêté préfectoral du 14/09/2015

Loi 1901 : JORF du 21/04/2018 Siège social : 2, impasse de la Sarriette 34500 Béziers

Tél : 04 67 11 28 96 Courriel : assecocfdt.occitanie@orange.fr Site web : <http://assecocfdt.langrouis.free.fr/>

Directrice de la publication : Marie De ALMEIDA – Imprimé par nos soins – Date de publication : 15 octobre 2019